REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 116/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN/IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 07/MIN.RSIT/CGPMP/DKBS/2024, conclu le Ministère de Recherche Scientifique et Innovation, pour un montant total hors taxe de dollars américains-vingt-un mille six cent cinquante (USD 21 650) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent cinquante-un, cinquante-cinq centimes (USD 151,55), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

Sceau de l'Etablissement